

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nice, le 25 février 2022

### **Renouvellement intégral des conseillers municipaux et métropolitains de Carros : arrêté préfectoral du 24 février 2022 fixant l'état des listes candidates**

**L'arrêté préfectoral de ce jour fixe, dans l'ordre issu du tirage au sort effectué à la sous-préfecture de Grasse, l'état des listes candidates au premier tour des élections municipale et métropolitaine de Carros qui se tiendra le dimanche 13 mars 2022.**

Quatre listes ont été régulièrement enregistrées :

- la liste « RASSEMBLEMENT POUR CARROS »- candidat tête de liste : Marcel DUTHILLEUL
- la liste « CARROS ENSEMBLE »- candidat tête de liste : Charles SCIBETTA
- la liste « CARROS SOLIDAIRE ET REUNIE »- candidat tête de liste : Michel CUOCO
- la liste « CARROS TERRE D'ÉNERGIES »- candidat tête de liste : Yannick BERNARD

La campagne électorale officielle en vue du premier tour de scrutin est ouverte lundi 28 février 2022 .

Les emplacements d'affichage ont été attribués dans l'ordre issu du tirage au sort effectué à la sous-préfecture ce jeudi 24 février.

Les électeurs inscrits sur les listes électorales de Carros recevront les documents de propagande officielle par courrier postal.

Les bureaux de vote seront ouverts de 08h00 à 20h00.

L'élection sera acquise au premier tour si une liste recueille la majorité absolue des suffrages exprimés. Dans le cas contraire, il sera procédé à un second tour le dimanche 20 mars.

Pour qu'une liste ait le droit de se présenter au second tour, elle doit avoir obtenu au premier tour un nombre de voix au moins égal à 10 % des suffrages exprimés.

147 Boulevard du Mercantour

06200 NICE

Suivez-nous sur :

[www.alpes-maritimes.gouv.fr](http://www.alpes-maritimes.gouv.fr)



@prefet06



Prefet06

**Bureau de la  
Communication Interministérielle**

Mél : [pref-communication@alpes-maritimes.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-maritimes.gouv.fr)